Le CESE et le CES Européen signent une convention de partenariat



INTERNATIONAL PUBLIÉE LE 30/06/2017

Saisine liée :
RÉSOLUTION SUR LE LIVRE BLANC SUR L'AVENIR DE L'EUROPE PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

A l'occasion du 60ème anniversaire du Traité de Rome mais aussi un an après le Brexit, le CESE a organisé le 27 juin une plénière consacrée à l'avenir de l'Europe, en présence du président du Comité économique et social européen Georges Dassis, du commissaire Européen Pierre Moscovici, de la députée européenne Elisabeth Morin-Chartier.

A l'occasion de cette journée, le CESE et le CES Européen à travers leurs présidents respectifs, **Patrick Bernasconi** et Georges Dassis, ont signé une convention de partenariat, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2017 pour amplifier la collaboration et le dialogue entre les deux institutions sur des thématiques communes. Revoir la signature.

Par cette signature, le CESE et le Comité économique et social européen démontrent leur volonté de relancer la coopération des sociétés civiles européennes.

Alors que le CESE a réaffirmé, dans sa résolution votée le 1er juillet, le rôle nécessaire de la société civile organisée en France et en Europe pour l'avenir de l'Europe, le Comité économique et social européen devrait, de son côté, adopter le 6 juillet une résolution consacrée aux souhaits de la société civile pour le futur de l'Europe. Revoir l'intervention de Georges Dassis.

© - copyright CESE - Novembre 2026